



Rennes, le 4 juillet 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poursuite de l'aménagement à 2x2 voies de la RN 164 Secteur de Châteauneuf-du-Faou

Démarrage des travaux routiers

Le projet d'aménagement au niveau de Châteauneuf-du-Faou, qui concerne une section d'une longueur d'environ 12,5 km, a été déclaré d'utilité publique le 7 juillet 2014. C'est le dernier secteur à mettre à 2x2 voies dans le Finistère. Il bénéficie d'une enveloppe de 65 M€ de crédits au Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2020, prise en charge à 47,5 % par l'État, 49,9 % par la Région Bretagne et 2,6 % par le conseil départemental du Finistère.

Réalisation des travaux préparatoires pendant l'hiver 2016-2017

Les études et concertations menées depuis la déclaration d'utilité publique de juillet 2014 ont permis de finaliser le projet technique détaillé et, suite à l'obtention de l'arrêté préfectoral autorisant le projet au titre de la Loi sur l'Eau et les Espèces protégées, des travaux préparatoires se sont tenus pendant l'hiver 2016-2017 :

- réalisation par l'Inrap (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) de fouilles archéologiques complètes sur 5 secteurs bien ciblés qui ont permis de découvrir des éléments du Moyen Âge mais également plus anciens, remontant à l'Âge de Bronze.
- travaux de défrichage/déboisement des emprises sur les sections Est (du hameau de Saint-André à l'extrémité Est du chantier à Landeleau) et Centre (de l'échangeur de Croas-Lesneven au hameau de Saint-André) du projet. Pour ces travaux, qui ont été réalisés hors de la période de nidification des oiseaux, une population d'escargots de Quimper identifiée sur un site à Landeleau a dû être préalablement déplacée par un écologue.
- Acquisition, par les services de l'État, de plusieurs habitations et bâtiments situés dans l'emprise du projet routier ou à proximité très immédiate pour démolition.
- déplacement de nombreux réseaux (notamment un long linéaire de canalisations d'eau potable) situés dans les emprises du projet routier. A cette occasion, un court linéaire de la future voie verte a été réalisé au niveau du hameau de Trémélé.

Contacts presse :

Préfecture du Finistère : Sébastien CHEVRIER – 02 98 76 29 51

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne
Mission Communication : Marie VERGOS – 02 99 33 42 11

Région Bretagne : Odile BRULEY – 02 99 27 13 55 ou 06 76 87 49 57

Démarrage des travaux routiers

Conformément aux échéances annoncées, les principaux travaux routiers ont commencé ce mois de juin 2017, par la construction d'ouvrages d'art et par la première phase des travaux de la section Est. (La localisation des sections est présentée dans l'annexe jointe à ce communiqué).

Construction de 5 ouvrages d'art :

Deux ouvrages d'art seront réalisés sur le secteur Est : la construction du premier ouvrage a débuté en juin 2017, le deuxième sera réalisé en 2018. Ces ouvrages d'art, construits hors circulation, n'engendreront pas de restrictions de circulation particulières pour les usagers.

La construction de 3 ouvrages d'art au niveau du hameau de Magorven commencera en juillet 2017. La réalisation de l'un de ces ouvrages, se trouvant à proximité immédiate de l'actuelle RN164, nécessitera la mise en place de glissières de protections de chantier, au droit de cet ouvrage, avec des restrictions de vitesse de circulation sur ce secteur.

Réalisation de l'itinéraire de substitution Est et d'une section en tracé neuf de la RN164 :

Les travaux routiers majeurs commenceront par la réalisation de l'itinéraire de substitution Est sur un long linéaire (5 kms environ) allant du hameau de Saint-André jusqu'à l'extrémité Est du projet, à Landeleau. Cet itinéraire qui, à terme, permettra aux véhicules interdits sur la RN164 de circuler localement, servira également de déviation provisoire pour le trafic de la RN164 permettant ainsi, dans un deuxième temps, de réaliser les travaux de mise à 2x2 voies sans circulation.

Ces travaux comprendront également la réalisation d'une section de RN164 en tracé neuf au niveau de la déviation du hameau de Saint-André. Ils ont débuté mi-juin 2017 et dureront une vingtaine de mois.

Une première phase de restriction de circulation d'une longue durée sera mise en place rapidement après le lancement des travaux avec la fermeture de la voie de circulation de droite dans le sens Rennes->Châteaulin entre le cours d'eau du Poull Ru et Pennalan Méros et la mise en place de glissières de protections de chantier le long de la RN164.

Début 2018, des travaux de minages au niveau du Cloître occasionneront des fermetures ponctuelles de la RN164 qui donneront lieu à une information complémentaire de la part de la DREAL Bretagne, maître d'ouvrage du projet.

A compter du mercredi 5 juillet, l'accès au bourg de Landeleau à partir de Pont Ar Stang sera interdit. Une déviation sera mise en place par Pont Triffen dans les deux sens.

Pour accompagner et informer sur le déroulement de ces travaux, une lettre d'information aux riverains sera diffusée régulièrement : le premier numéro sera distribué aux habitants des communes concernées par le projet en juillet 2017. Des communiqués de presse seront également publiés régulièrement pour annoncer aux riverains et usagers les restrictions de circulation ou déviations mises en place pour permettre l'avancement du chantier.

Suite des travaux sur les sections Centre et Ouest :

Les prochains marchés de travaux sont en cours de passation et concernent la mise à 2x2 voies de la RN164 sur la section Centre (comprenant notamment la reconfiguration de l'échangeur central de Croas-Lesneven) mais également la construction d'un ouvrage d'art neuf pour rétablir la RD 236 à Trémélé.

Suivra un marché de travaux pour aménager l'itinéraire de substitution Ouest entre le Ster Goanez et le hameau de Magorven qui servira, une fois cet itinéraire aménagé, de déviation provisoire pour le trafic de la RN164 permettant ainsi, dans un deuxième temps, de réaliser les travaux de mise à 2x2 voies sans circulation.

Un marché de réalisation des mesures compensatoires environnementales est également lancé.

Contacts presse :

Préfecture du Finistère : Sébastien CHEVRIER – 02 98 76 29 51

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne

Mission Communication : Marie VERGOS – 02 99 33 42 11

Région Bretagne : Odile BRULEY – 02 99 27 13 55 ou 06 76 87 49 57